

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102* sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

Aaron & Handfield inc.

Une dispense est accordée à Aaron & Handfield Inc. de l'obligation d'inscription à titre de conseiller en valeurs de plein exercice.

Cette dispense est accordée aux motifs suivants :

- Aaron & Handfield limitera ses activités aux investisseurs institutionnels étrangers;
- Aaron & Handfield Inc. devra se soumettre, sur demande, à une inspection de ses livres et registres par l'Autorité; et
- Aaron & Handfield Inc. s'engage par écrit à rendre accessible à l'Autorité la liste de ses clients si celle-ci lui en fait la demande.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Erratum :

Lombard Odier Darier Hentsch Valeurs Mobilières (Canada) inc.

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.8.3 du bulletin du 30 janvier 2009 (Vol. 6, n° 4). Les avis relatifs aux prises de position importante visés par les 4^e et 5^e alinéas auraient dû se lire comme suit :

Approbation de la prise de position importante de 12,89 % du capital-actions de Lombard Odier Darier Hentsch Valeurs Mobilières (Canada) inc., courtier en valeurs de plein exercice par Jean-Baptiste Pastré. Cette prise de position importante se fait par la société Odier Darier Hentsch (Canada) inc. et Holding Privé Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

Approbation de la prise de position importante de 12,89 % du capital-actions de Lombard Odier Darier Hentsch Valeurs Mobilières (Canada) inc., courtier en valeurs de plein exercice par Bernard Droux. Cette prise de position importante se fait par la société Odier Darier Hentsch (Canada) inc. et Holding Privé Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

Le 13 février 2009.

Gestion d'actifs Lester inc.

Approbation de la prise de position importante de 41,58 % du capital-actions de Gestion d'actifs Lester inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Kenneth Lester. Une partie de cette prise de position importante se fait par la société 6586953 Canada inc. à la hauteur de 8,25 %.

Approbation de la prise de position importante de 16,67 % du capital-actions de Gestion d'actifs Lester inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Kenneth Harris Lester Family Trust.

Approbation de la prise de position importante de 16,67 % du capital-actions de Gestion d'actifs Lester inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Nina Catherine Lester Family Trust.

Sigma Alpha Capital inc.

Approbation du remboursement de l'emprunt de 100 000 \$ auprès de André Marsan assorti d'une renonciation à concourir. Le solde de l'emprunt pour lequel André Marsan renonce à concourir est de 300 000 \$.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Thomas Weisel Partners Canada inc.

Approbation d'un emprunt de 8 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Thomas Weisel Capital Corporation en faveur de Thomas Weisel Partners Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Thomas Weisel Capital Corporation renonce à concourir est de 10 450 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 42 275 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ridpath Capital ULC en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel RidpathCapital ULC renonce à concourir est de 0 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 31 046.61 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ridpath Capital ULC en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel RidpathCapital ULC renonce à concourir est de 31 046.61 \$.

Jennings Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 360 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Western Financial Group en faveur de Jennings Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Western Financial Group renonce à concourir est de 2 039 622 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 423 096.72 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Craig Bridgman en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Craig Bridgman renonce à concourir est de 0 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 503 688 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Naomi Ebata en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Naomi renonce à concourir est de 503 688 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 725 308.70 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Paradigm Capital Partners Limited en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Paradigm Capital Partners Limited renonce à concourir est de 1 017 074.74 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 805 899.98 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Philip Moore en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Philip Moore renonce à concourir est de 0 \$.

Instinet Canada Limited

Approbation d'un emprunt de 2 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Instinet Holdings Inc. en faveur de Instinet Canada Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Instinet Holdings Inc. renonce à concourir est de 8 000 000 \$.

Macquarie Capital Markets Canada Ltd.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 6 700 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Orion Financial Inc. en faveur de Macquarie Capital Markets Canada Ltd. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Orion Financial Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 15 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 3421864 Canada Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 3421864 Canada Inc. renonce à concourir est de 15 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 25 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 9138-1301 Québec Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 9138-1301 Québec Inc. renonce à concourir est de 25 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Elmag Investments Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Elmag Investments Inc. renonce à concourir est de 50 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 520 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gestion Pizzagalli Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gestion Pizzagalli Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gurarlsan Holdings Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gurarlsan Holdings Inc. renonce à concourir est de 50 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Quantis Ltée en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Quantis Ltée renonce à concourir est de 250 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Remo Costa en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Remo Costa renonce à concourir est de 50 000 \$.

JitneyTrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Tactico Inc. en faveur de JitneyTrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Tactico Inc. renonce à concourir est de 50 000 \$.

Citigroup Global Markets Canada Inc.

Approbation d'un emprunt de 97 705 815.71 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Citigroup Finance Canada Inc. en faveur de Citigroup Global Markets Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Citigroup Finance Canada Inc. renonce à concourir est de 85 918 034.20 \$.

Global Securities Corporation

Approbation de la réduction d'un emprunt de 400 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Oxford Bancorp Inc. en faveur de Global Securities Corporation Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Oxford Bancorp Inc. renonce à concourir est de 400 000 \$.

Demers valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 100 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Placements F. Demers inc. en faveur de Demers valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Placements F. Demers inc. renonce à concourir est de 100 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.